

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**

Date de convocation : 19 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 9

Représentés : 6

Votants : 15

Absentes excusées : 2

**Après examen et en avoir délibéré  
A l'unanimité**

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 7.1

Numéro : 094-269400362-20260623

DELCCAS2026.06.23-3-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
N° 2026.06.23-3**

**OBJET** : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION pour l'exercice 2025 (Budgets annexes des Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay) de Madame Caroline CUIF, en sa qualité de Comptable Publique.

Session ordinaire du **23 juin 2026** à 18h00 sous la présidence de Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente, représentant Monsieur Pierre-Michel DELECROIX, Président.

**Étaient présents** : Monsieur Pierre GUILLARD, Madame Nadia LÉCUYER, Madame Jacqueline LAVAL, Monsieur Marc COHEN, Monsieur Hugo KHEYAR, délégués du Conseil Municipal, Madame Marie-Ange MOURGÈRE, Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, Madame Michèle DORGANS, administrateurs nommés.

**Étaient absents excusés et représentés** : Monsieur Pierre-Michel DELECROIX, Président du CCAS, qui a donné pouvoir à Madame Hélène LERAITRE, Monsieur Cédric LAUNAY, délégué du Conseil Municipal, qui a donné pouvoir à Madame Nadia LÉCUYER, Monsieur Jean-Richard TESSIER, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, Madame Ghyslaine LOUIS, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Monsieur Marc COHEN, Madame Françoise BOUCHEL, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Monsieur Hugo KHEYAR, Monsieur Thierry COMBEL, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Marie-Ange MOURGÈRE.

**Étaient absents** : Madame Emma BERNARD, déléguée du Conseil Municipal, Madame Rosa JURADO, administrateur nommé.

Après avoir étudié les budgets primitifs de l'exercice **2025** et les éventuelles décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par Madame la Comptable Publique accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que Madame la Comptable Publique a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2024**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2025** au 31 décembre **2025**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2025** en ce qui concerne les budgets annexes,
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Les membres du Conseil d'Administration déclarent que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice **2025**, pour les budgets annexes des Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay par Madame la Comptable Publique n'appellent aucune observation ni réserve de leur part.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Aux registres sont les signatures.

Certifié Exécutoire par le Président du **CCAS**  
Compte tenu de :

la réception en Préfecture le 01/07/2025  
et de la publication électronique le 01/07/2025

Pour le Président,  
Le Directeur,



Pour extrait conforme :  
La Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Hélène LERAITRE